

EL OBSERVADOR

1/09/09

IL Y AURA DES REPRIMANDES DE LA HAYE POUR L'URUGUAY ET L'ARGENTINE

Le Ministère des Affaires étrangères sortant Gonzalo Fernandez (depuis hier Ministre de la Défense) a assuré que l'arrêt de la Cour International de La Haye au titre du conflit avec l'Argentine pour l'installation de Botnia « sera contondant et débouter la demande présentée pour freiner l'opération » de l'usine de pâte à cellulose finlandaise.

Mais Fernandez a averti que la Cour est également un organisme à caractère « politique », raison pour laquelle le gouvernement du Président Tabaré Vazquez attend en outre qu'il y ait une sorte de « réprimande » pour les deux pays.

Pour ce qui est de l'Uruguay, Fernandez a estimé, qu'elles vont se fonder sur des questions de « forme ». C'est de cette manière qu'il a évoqué la demande Argentine sur le fait que le Gouvernement a violé le Statut du Fleuve Uruguay des lors qu'il n'a communiqué à Buenos Aires l'implantation de Botnia à Fray Bentos.

Même dans cette situation, a assuré l'ancien Ministre des Affaires étrangères, il n'y aura pas de condamnation pour l'Uruguay en ce qui concerne le fonctionnement de Botnia. L'arrêt sera connu dans les prochains jours.